

La délégation départementale
du Rhône et de la Métropole

Affaire suivie par :
Pôle régional de veille sanitaire
04 72 34 31 52
ars-dt69-veille-gestion-alertes-sanitaires@ars.sante.fr

Lyon, le 16/06/2023

**Information aux professionnels contacts d'un cas d'infection invasive à Méningocoque
Entreprise Nouvelle MIC France à Vaulx en Velin**

Madame, Monsieur,

Un cas d'infection invasive à méningocoque est survenu dans votre entourage professionnel, la personne a été hospitalisée le 15/06/2023.

Le méningocoque est une bactérie que l'on trouve fréquemment dans la gorge et qui peut parfois déclencher une maladie grave, l'infection invasive à méningocoque. Les signes se manifestent le plus souvent par une méningite (fièvre, maux de tête importants, souvent accompagnés de vomissements, etc.).

Le méningocoque est un germe fragile qui ne survit pas en dehors de l'homme.

La transmission entre personnes ne peut donc se faire qu'en cas de **contact direct, face à face, rapproché, prolongé (plus d'1 heure)** avec le malade, **dans les 10 jours** qui ont précédé le diagnostic. Il est très rare qu'un cas survienne parmi les proches d'un malade mais la maladie étant potentiellement très grave, un traitement préventif par antibiotique doit être proposé aux personnes ayant eu des contacts rapprochés récents avec le malade, conformément aux directives du Ministère de la Santé.

Selon l'enquête qui a été réalisée, **vous avez été en contact rapproché avec le malade dans les jours précédant sa maladie**. Aussi il vous est fortement recommandé de prendre un traitement préventif. **Je vous invite donc à consulter sans délai votre médecin afin qu'il vous prescrive l'antibiotique adapté que vous devrez prendre dès que possible.**

Si la souche de méningocoque est couverte par un vaccin, nous vous recontacterons pour vous en informer et vous inviter à vous faire vacciner secondairement.

Aucune autre mesure n'est par ailleurs nécessaire pour vous-même ou votre famille hormis de consulter de nouveau rapidement votre médecin en cas de signes pouvant faire suspecter une maladie infectieuse (fièvre, maux de gorge, maux de tête, éruption sur la peau, ...) survenant dans les 10 jours prochains.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Médecin de l'Agence Régionale de Santé,

Docteur Julien BERRA

~~Médecin de Veille Sanitaire~~
de la Délégation Départementale du
Rhône-Métropole de Lyon

Schéma d'antibioprophylaxie aux contacts d'un cas d'Infection invasive à méningocoque

Extrait de la Fiche 8-2 : Schéma de l'antibioprophylaxie et rappel pratique pour la gestion d'un cas d'IIM de l'instruction N° DGS/SP/2018/163 du 27 juillet 2018 relative à la prophylaxie des infections invasives à méningocoque

| Chimioprophylaxie de 1 ^{ère} intention | | |
|--|----------------|---|
| Rifampicine (RIFADINE®) voie orale, pendant 2 jours | posologie | Adulte : 600 mg deux fois par jour pendant 2 jours Enfant : - Nourrisson et enfant (1 mois à 15 ans) : 10 mg/kg (sans dépasser 600 mg), deux fois par jour pendant 2 jours - Nouveau-né (moins de 1 mois) : 5 mg/kg, deux fois par jour pendant 2 jours |
| | particularités | Femme enceinte : La rifampicine peut être utilisée. En cas d'utilisation de la rifampicine dans les 3-4 jours précédant l'accouchement, des troubles de la coagulation peuvent apparaître chez le nouveau-né. Aussi afin de prévenir leur apparition, une dose de 0.5 à 1 mg de vitamine K1 doit être administrée par voie injectable (IM ou IV lente) au nouveau-né dès la naissance. |
| | | Jeunes filles en âge de procréer : Du fait d'une diminution de l'efficacité de contraceptifs oraux par la rifampicine, une contraception de type mécanique doit être envisagée pendant la durée du traitement par rifampicine ainsi que pendant la semaine qui suit, surtout si le contraceptif oral habituel est micro-dosé. |
| | | La rifampicine peut entraîner une coloration rouge des sécrétions comme l'urine, la salive et le liquide lacrymal. Elle peut colorer de façon permanente les lentilles de contact. |
| Si contre-indication ou résistance documentée à la Rifampicine | | |
| Ceftriaxone (ROCEPHINE®) voie injectable, en dose unique | posologie | Adulte : injection unique de 250 mg Enfant, nourrisson, nouveau-né : injection unique de 125 mg NB : chez le nouveau-né, un avis spécialisé peut être requis compte tenu de certaines contre-indications de la ceftriaxone dans cette classe d'âge. |
| | particularités | Femme enceinte : la ceftriaxone peut être utilisée |
| Ou Ciprofloxacine (CIFLOX®) voie orale, en dose unique | posologie | Adulte : dose unique de 500 mg Enfant : dose unique de 20 mg/kg (sans dépasser 500 mg) compte tenu du contexte particulier de cette prophylaxie. |
| | particularités | Femme enceinte : compte tenu du contexte particulier de cette prophylaxie, la ciprofloxacine peut être utilisée. |

L'utilisation abusive des antibiotiques en prophylaxie comporte un risque élevé de sélectionner des bactéries résistantes.